

LES DISPARITÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES :

une analyse sur longue période

En 2010, deux tiers des femmes âgées de 15 à 64 ans sont présentes sur le marché du travail en France métropolitaine, contre une sur deux en 1975. Depuis plusieurs décennies, le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans s'est rapproché de celui des hommes en France comme dans les principaux pays de l'Union européenne.

Le taux de chômage des femmes s'élève à 9,7 % en 2010, soit un demi point de plus que celui des hommes. Depuis 1975, il s'est rapproché régulièrement de celui des hommes au-delà des fluctuations liées à la conjoncture économique.

Dans de nombreux pays développés, le taux de chômage des femmes est aujourd'hui moins élevé que celui des hommes. C'est déjà le cas en France depuis 2007 pour les jeunes dans les premières années suivant la fin des études, les jeunes femmes tirant parti de leur meilleur niveau d'étude.

30 % des femmes en emploi travaillent à temps partiel en 2010 contre 6 % des hommes. Les métiers occupés par les femmes restent très différents de ceux des hommes ; ce sont des postes non qualifiés d'employés ou d'ouvriers dans 27 % des cas, contre 14 % pour les hommes. Les femmes sont aussi plus fréquemment en situation de sous emploi et ont des salaires inférieurs aux hommes, même pour celles qui travaillent à temps complet et n'ont pas connu d'interruption de carrière. D'une manière générale, ces disparités dans l'emploi demeurent importantes et se réduisent peu.

La population active, composée des personnes en emploi ou au chômage, a stagné de 1910 au début des années 1960 avant de progresser rapidement ensuite [1]. De 1962 à 2010, on compte environ huit millions d'actifs supplémentaires (+40 %). Cette progression importante est le résultat de l'arrivée sur le marché du travail des « baby-boomers », générations nombreuses nées après la seconde guerre mondiale, de l'apport migratoire et du décollage de l'activité féminine entre 25 et 54 ans. Ainsi, les femmes représentent près de 48 % de la population active en 2010, contre 34 % en 1962.

De 1975 à 2010, la population active âgée de 25 à 54 ans a augmenté de 6,5 millions en France métropolitaine selon les critères internationaux définis par le Bureau international du travail (BIT) (encadré 1). Près des deux tiers de cette augmentation s'explique par la démographie (y compris apport migratoire) : +4 millions dont +2 millions pour les femmes et +2 millions pour les hommes. La hausse des taux d'activité féminins a contribué à hauteur d'environ 2,5 millions à cet accroissement, tandis que la contribution des taux d'activité masculins a été très légèrement négative.

UNE PROGRESSION RALENTIE DU TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES ADULTES DEPUIS 1995

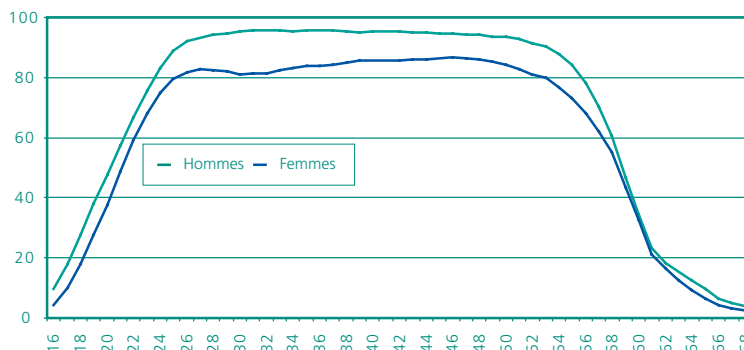
En 2010, plus de 8 femmes sur 10 sont présentes sur le marché du travail de 25 à 53 ans

En 2010, 66,1 % des femmes et 74,9 % des hommes âgés de 15 à 64 ans sont présents sur le marché du travail (tableau 1).

En dépit d'une forte progression sur longue période, le taux d'activité des femmes reste, à tout âge, inférieur à celui des hommes. En 2010, plus de 8 femmes sur 10 sont actives de 25 à 53 ans, contre plus de 9 hommes sur 10. Les taux d'activité féminins sont à leur maximum entre 38 et 49 ans où ils dépassent les 85 %, tandis que les taux d'activité masculins sont les plus élevés entre 30 et 44 ans où ils atteignent 95 à 96 % (graphique 1). Les deux déter-

minants principaux de l'activité féminine aux âges adultes sont la composition familiale, c'est-à-dire le nombre et l'âge des enfants, ainsi que le niveau de diplôme [2], alors que ces deux facteurs jouent peu sur le niveau de l'activité masculine.

Graphique 1 • Taux d'activité par âge détaillé en 2010
En %



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête, moyenne mobile d'ordre 3 sur l'âge.

Lecture : en moyenne, en 2010, 86,3 % des femmes âgées de 44 à 46 ans sont actives.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquête Emploi 2010 ; calcul Dares.

Tableau 1 • Situations d'activité des hommes et des femmes selon l'âge

Population totale en milliers, taux et part en %

	1975		1985		1995		2005		2010	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population totale (15-64 ans)	16 072	16 162	17 790	18 030	17 790	18 764	19 192	19 818	19 669	20 328
Dont : 15-29 ans	6 238	6 113	6 335	6 283	6 335	5 924	5 591	5 643	5 632	5 649
30-54 ans	7 786	7 749	8 662	8 621	8 662	9 870	10 350	10 736	10 215	10 588
55-64 ans	2 048	2 300	2 793	3 126	2 793	2 970	3 251	3 439	3 822	4 091
Taux d'activité (15-64 ans)	84,0	53,1	78,3	57,0	78,3	61,1	75,2	64,7	74,9	66,1
Dont : 15-29 ans	74,6	56,1	69,0	55,9	69,0	50,4	58,3	49,7	59,7	51,6
30-54 ans	96,6	56,5	95,9	68,4	95,9	77,8	94,2	81,3	94,4	84,0
55-64 ans	64,7	33,8	45,0	27,7	45,0	27,1	43,8	37,7	45,2	40,0
Taux d'emploi (15-64 ans)	81,8	50,5	72,4	50,8	72,4	53,8	69,1	58,4	68,1	59,7
Dont : 15-29 ans	71,7	52,3	60,0	46,1	60,0	41,1	49,6	41,7	49,5	42,7
30-54 ans	94,8	54,5	91,1	63,5	91,1	70,1	88,4	74,4	88,1	77,4
55-64 ans	63,0	32,8	42,6	25,5	42,6	25,2	41,5	35,7	42,1	37,4
Part de chômage (15-64 ans)	2,2	2,6	5,9	6,2	5,9	7,3	6,1	6,4	6,8	6,4
Dont : 15-29 ans	2,9	3,8	9,0	9,8	9,0	9,3	8,8	8,0	10,2	8,9
30-54 ans	1,8	2,0	4,8	4,9	4,8	7,7	5,8	7,0	6,3	6,6
55-64 ans	1,7	1,0	2,4	2,2	2,4	1,8	2,4	2,0	3,1	2,6
Taux de chômage (ensemble des actifs) ..	2,6	4,8	7,6	10,8	7,6	11,9	8,1	9,9	9,0	9,7
Dont : 15-29 ans	3,9	6,8	13,0	17,5	13,0	18,5	15,0	16,0	17,1	17,3
30-54 ans	1,8	3,6	5,0	7,2	5,0	9,9	6,1	8,6	6,7	7,9
55-64 ans	2,6	3,0	5,4	8,0	5,4	6,7	5,4	5,2	6,9	6,4
Part des femmes parmi les 15-64 ans ...										
Dans : la population totale		50,1		50,3		51,3		50,8		50,8
la population active		38,9		42,4		45,4		47,0		47,7
l'emploi		38,3		41,6		44,5		46,5		47,5
le chômage		54,0		51,3		53,5		52,1		49,6

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, en 2010, 66,1 % des femmes âgées de 15 à 64 ans sont actives et, parmi ces actives, 9,7 % sont au chômage (taux de chômage, encadré 2).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2010 ; calcul Dares.

Ainsi, en 2010, seulement 21 % des femmes ayant au plus un brevet sont actives entre 25 et 49 ans lorsqu'elles ont au moins trois enfants de moins de dix-huit ans dans leur foyer dont le plus jeune a moins de trois ans, tandis que c'est le cas de 95 % des femmes sans enfant titulaires d'un diplôme du supérieur. Pour les hommes, la différence n'est que de 4 points avec des taux d'activité respectifs de 92 % et 96 %.

Des déterminants spécifiques à l'évolution relative des taux d'activité aux âges extrêmes

Les taux d'activité des jeunes femmes de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans sont respectivement de 12,2 % et 57,7 % en 2010, inférieurs à ceux des jeunes hommes de 7 et 8 points. Cet écart s'explique en large partie par une durée des études plus longue et une moindre présence en apprentissage des jeunes filles [3].

Entre 15 et 19 ans, 91 % des jeunes filles sont en formation initiale (études scolaires ou universitaires y compris apprentissage, sans interruption de plus d'un an), contre 87 % des garçons. Parmi les jeunes en cours d'études initiales, seules 7 % des filles sont actives, contre 12 % des garçons. Les garçons sont en effet beaucoup plus souvent en apprentissage : 10,0 % entre 15 et 19 ans pour l'année scolaire 2009-2010, contre seulement 3,8 % de filles selon le ministère de l'Éducation nationale (1).

Entre 20 et 24 ans, 42 % des jeunes femmes sont en cours d'études initiales en 2010, contre 37 % des jeunes hommes. La proportion d'actifs parmi ces jeunes en formation initiale est identique pour les jeunes femmes (25 %) et les jeunes hommes (24 %). Dans cette tranche d'âge, on compte 2,8 % d'apprentis pour les femmes contre 4,3 % pour les hommes.

Le taux d'activité des femmes âgées de 50 à 54 ans est de 81,2 % en 2010, d'environ 10 points inférieur à celui des hommes. Ayant rarement de jeunes enfants à ces âges, les femmes quinquagénaires en 2010 appartiennent aux générations nées dans les années 1950 pour lesquelles l'activité était moins la « norme » que pour les générations plus récentes. De 55 à 59 ans l'écart se réduit (3 points pour les 58-60 ans). Les dispositifs de cessation anticipée d'activité pour les seniors, en repli ces dernières années, concernent en effet beaucoup plus les hommes. Entre 55 et 59 ans, 9,8 % des hommes contre 5,8 % des femmes sont dans un dispositif à

financement public de ce type fin 2010 : préretraités, dispensés de recherche d'emploi ou personnes ayant bénéficié d'un départ anticipé à la retraite pour carrière longue [4].

La progression de l'activité des femmes adultes est moins rapide depuis 1995, surtout pour les plus jeunes

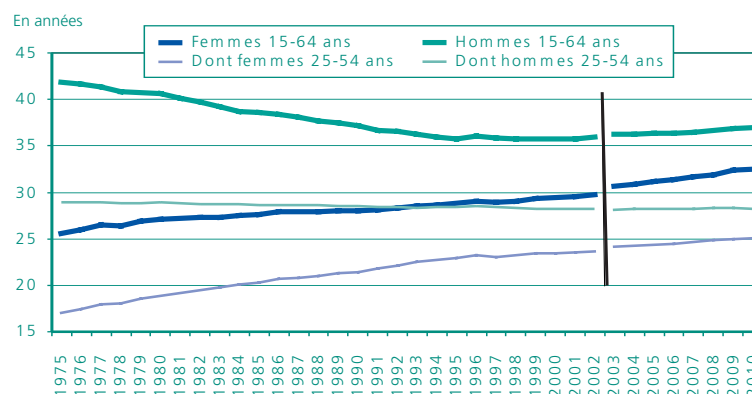
Si les taux d'activité à chaque âge constatés en 2010 se maintenaient, une femme passerait en moyenne 32,5 années en activité entre 15 et 64 ans (espérance d'activité, encadré 2), soit 4,5 années de moins qu'un homme. En 1975, l'écart était de 16 années. De 1975 à 2010, l'espérance d'activité a augmenté de 7 ans pour les femmes alors qu'elle diminuait de 5 ans pour les hommes (graphique 2).

Entre 1975 et 1995, l'espérance d'activité des hommes s'est fortement réduite (-6 années), l'essentiel de la baisse s'observant entre 15 et 24 ans et au-delà de 54 ans, dans un contexte d'allongement des études et de retraits d'activité plus précoces (retraite à 60 ans, préretraités puis dispenses de recherche d'emploi). Entre 25 et 54 ans l'espérance d'activité masculine n'a en revanche baissé que très marginalement : -0,5 année entre 1975 et 1995. Après cinq années de stabilité entre 1995 et 2000, l'espérance d'activité des hommes de 15-64 ans s'est accrue entre 2000 à 2010 (+1,2 an) avec la progression de l'activité des seniors, alors que le nombre d'années d'activité entre 25 et 54 ans restait stable.

L'espérance d'activité des femmes de 15 à 64 ans a quant à elle augmenté régulièrement depuis 1975, au rythme moyen de 0,2 année par an. De 1975 à 1995, cette progression a résulté de l'accroissement rapide de l'activité féminine entre 25 et 54 ans (+0,3 année d'activité supplémentaire

(1) Dans l'enquête Emploi de l'Insee, on ne dénombre que 8,0 % des garçons et 2,7 % des filles de 15-19 ans en apprentissage en 2010, tous classés en actif occupé. Ces chiffres plus faibles peuvent tenir en partie aux ruptures de contrats. Une partie des apprentis peuvent aussi déclarer un autre contrat de travail lorsqu'ils sont interrogés pour l'enquête.

Graphique 2 • Espérance d'activité des femmes et des hommes de 15-64 ans et 25-54 ans de 1975 à 2010



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle de 2003 à 2010, selon l'ancienne interprétation française des critères du BIT (encadré 1) et à la date de l'enquête de 1975 à 2002 ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : aux conditions d'activité de 2010, les femmes sont actives en moyenne 25,1 années sur 30 possibles entre 25 et 54 ans.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2010 ; calcul Dares.

par an en moyenne) qui a fait plus que compenser la réduction de l'activité des jeunes et des seniors commune aux hommes et aux femmes. Depuis 1995, la hausse de l'activité entre 25 et 54 ans est deux fois moins rapide, mais ce ralentissement est compensé par la progression de l'activité des seniors.

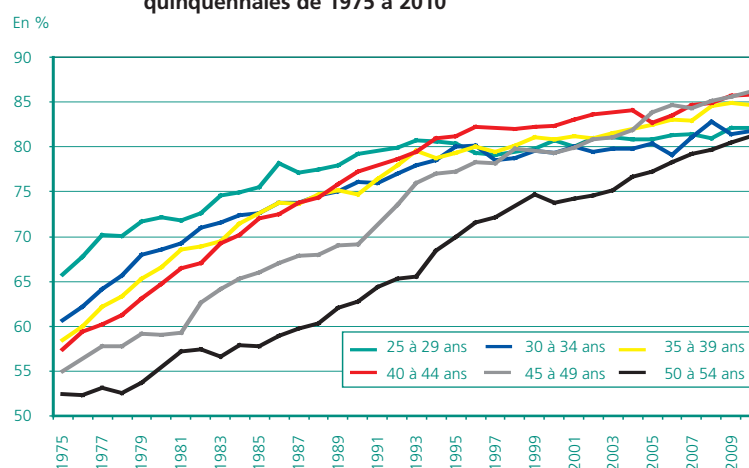
Le ralentissement de la progression de l'activité féminine entre 25 et 54 ans depuis le milieu des années 90 est surtout le fait des tranches d'âge les plus jeunes. Le taux d'activité des femmes de 25 à 29 ans et de 30 à 34 ans est quasiment stable depuis le milieu des années 90. À l'opposé, le taux d'activité des femmes âgées de 45 à 49 ans et de 50 à 54 ans continue de progresser assez régulièrement depuis le milieu des années 80. Ainsi, les taux d'activité des femmes de 35-39 ans, 40-44 ans et 45-49 ans sont désormais proches de 85 %, dépassant ceux des femmes de 25-29 ans et 30-34 ans d'environ 3 points, tandis que le taux d'activité des 50-54 ans se situe à moins d'1 point de ces dernières (graphique 3). En 1975, le taux d'activité des femmes baissait constamment avec l'âge entre 25 et 54 ans et celui des femmes de 45 à 49 ans était inférieur de 10 points à celui des 25-29 ans.

La progression rapide de la participation des femmes au marché du travail depuis le milieu des années 60 a été favorisée par l'élévation rapide du niveau d'études (encadré 3) et la baisse de la descendance finale des générations nées à partir du milieu des années 50. L'arrêt de l'allongement des études après 1995 et le redressement de la descendance finale qui se dessine pour les générations nées à partir des années 70 contribuent à expliquer le ralentissement de la progression du taux d'activité des femmes adultes intervenue au milieu des années 90. L'extension de l'allocation parentale d'éducation aux mères de deux enfants en 1994, qui a entraîné un effet important de retrait du marché du travail des mères concernées, y a aussi contribué [2].

Le taux d'activité des femmes d'âge intermédiaire est élevé en France et se rapproche de celui des hommes comme dans la plupart des autres pays européens

Le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans est en moyenne de 64,5 % dans les 27 pays de l'Union européenne en 2010, inférieur de 1,6 point au taux français. De nombreux pays de l'Union à 15 dépassent toutefois la France (Danemark, Finlande, Suède, Allemagne,

Graphique 3 • Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans par tranches d'âge quinquennales de 1975 à 2010



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, en 2010, 86,1 % des femmes âgées de 45 à 49 ans sont actives.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Autriche, Portugal et Royaume-Uni). En revanche, ce n'est pas le cas lorsqu'on considère le poids des femmes dans la population active des 15-64 ans car le taux d'activité des hommes est en France nettement inférieur à la moyenne de l'UE à 15 (-4 points en 2010). Les femmes comptent ainsi pour 47,7 % de la population active des 15-64 ans en France, contre 45,5 % pour l'UE à 15, et seule la Finlande compte une proportion de femmes parmi les actifs supérieure à la France (tableau 2).

Entre 25 et 54 ans, avec 83,6 % de femmes actives, la France n'est dépassée que par les pays de l'Europe du Nord et se situe près de 6 points au-dessus de la moyenne européenne, elle-même supérieure de 7 points à la moyenne des pays de l'OCDE.

Dans tous les pays européens, l'activité des femmes a tendance à diminuer lorsque le nombre d'enfants, à âge du plus jeune donné, s'accroît. En général, le taux d'activité est également plus faible en présence de jeunes enfants, à nombre d'enfants donné. En France, lorsqu'il y a au moins deux enfants dans le foyer, l'écart de taux d'activité des femmes est particulièrement important selon la présence d'enfants en bas âge ou non. Ainsi, en présence d'au moins trois enfants dans le foyer dont le plus jeune a moins de trois ans, le taux d'activité des femmes est en France dans les plus faibles de l'UE à 15 [2, encadré 2].

Si dans chaque pays les taux d'activité féminins baissent lorsque le nombre d'enfants s'accroît, les pays développés où les taux d'activité féminins sont les plus élevés sont plutôt ceux où les femmes ont le plus d'enfants. La corrélation entre les taux de fécondité et les taux d'activité féminins est devenue positive à partir des années 90 dans les pays de l'OCDE [5], en lien avec le dynamisme des politiques publiques visant à faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle [6].



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2010 ; 2003-2010, calcul Dares.

Tableau 2 • Comparaison internationale des taux d'activité des hommes et des femmes de 15-64 ans et 25-54 ans en 2010

Population totale en milliers, taux en %, écart en point

	Population totale	Indicateur conjoncturel de fécondité	15-64 ans				25-54 ans		
			Taux d'activité			Part des femmes parmi les actifs	Taux d'activité		
			Femmes	Hommes	Écart (point)		Femmes	Hommes	Écart (point)
OCDE	797 042 (2009)	-	61,8	79,7	-17,9	43,6	71,3	91,6	-20,3
Dont : États-Unis	206 515	-	68,4	79,6	-11,2	46,1	75,2	89,3	-14,1
Japon	81 493 (2009)	-	63,2	84,8	-21,6	42,4	71,6	96,2	-24,6
Union européenne à 27 ...	331 156	-	64,5	77,7	-13,2	45,5	78,1	91,7	-13,6
Union européenne à 15 ...	259 508	-	65,8	79,0	-13,2	45,5	78,2	92,3	-14,1
Dont : France	39 972	2,0	66,1	74,9	-8,7	47,7	83,8	94,2	-10,4
Allemagne	53 546	1,4	70,8	82,3	-11,5	45,9	81,3	93,1	-11,8
Autriche	5 606	1,4	69,3	80,9	-11,6	46,4	82,8	92,5	-9,7
Belgique	7 177	1,8 (2009)	61,8	73,4	-11,6	45,4	80,4	92,2	-11,8
Danemark	3 622	1,9	76,1	82,7	-6,6	47,5	85,6	92,4	-6,8
Espagne	31 261	1,4	65,9	80,7	-14,8	44,5	78,3	92,5	-14,2
Finlande	3 537	1,9 (2009)	72,5	76,4	-3,9	48,4	84,4	90,5	-6,1
Grèce	7 231	1,4	57,6	78,9	-21,3	42,1	72,2	94,2	-22,0
Irlande	3 002	2,1	62,0	77,1	-15,1	44,8	71,6	89,3	-17,7
Italie	39 546	1,4 (2009)	51,1	73,3	-22,2	41,2	64,4	89,4	-25,0
Luxembourg	335	1,6	60,3	76,0	-15,7	43,8	76,4	94,8	-18,4
Pays-Bas	11 017	1,8	72,6	83,7	-11,1	46,2	82,4	93,3	-10,9
Portugal	7 114	1,3 (2009)	69,9	78,2	-8,3	47,7	84,9	92,5	-7,6
Royaume-Uni	40 441	1,9	69,4	81,7	-12,3	46,2	78,6	91,4	-12,8
Suède	6 101	2,0	76,7	82,3	-5,6	47,4	87,5	93,6	-6,1

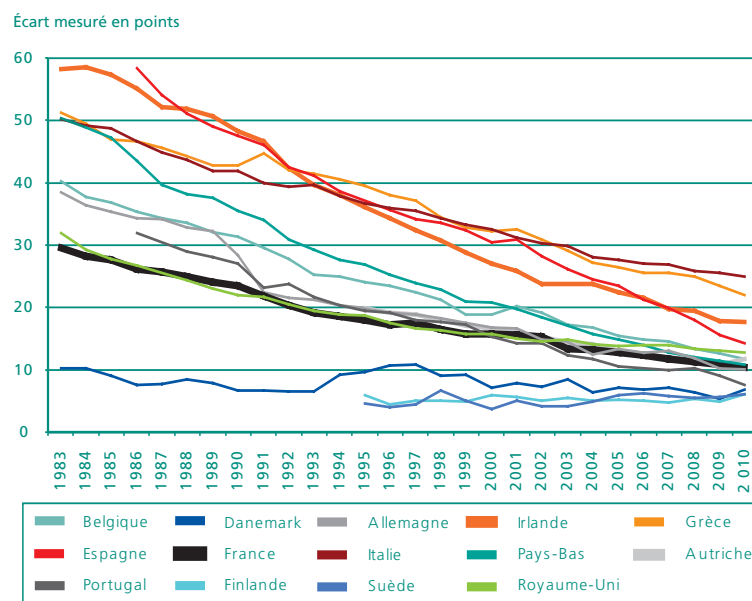
Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête ; l'indicateur conjoncturel de fécondité est le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Champ : pays de l'UE à 15, OCDE, États-Unis et Japon.

Sources : Eurostat, enquête Force de travail 2010 (pays de l'Union européenne), OCDE (OCDE, États-Unis, Japon).

Dans les pays scandinaves, le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans n'est inférieur à celui des hommes que d'environ 5 points depuis de nombreuses années. Pour tous les autres pays de l'Union européenne à 15 pays, on constate une diminution assez régulière de l'écart et une tendance à la convergence entre pays (graphique 4). La France fait partie, avec l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Portugal, l'Autriche et la Belgique, du groupe de pays où cet écart était compris entre 30 et 40 points en 1983 et n'est plus que de 8 à 12 points en 2010. Dans un autre groupe de pays, comprenant la Grèce, l'Espagne, l'Irlande et l'Italie, le taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans était inférieur de plus de 50 points à ceux des hommes en 1983, cet écart n'étant plus que de 14 à 25 points en 2010. Les Pays-Bas ont connu l'évolution la plus marquée, l'écart passant de 50 points en 1983 à 11 points en 2010.

Graphique 4 • Écart de taux d'activité entre les hommes et les femmes âgés de 25 à 54 ans en Europe de 1983 à 2010



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête.

Champ : pays de l'UE à 15 sauf le Luxembourg.



Source : Eurostat, enquêtes Force de travail 1983 à 2010.

RAPPROCHEMENT DES TAUX DE CHÔMAGE SUR LONGUE PÉRIODE

Au delà des fluctuations liées à la conjoncture économique, le taux de chômage des femmes se rapproche régulièrement de celui des hommes depuis 1975

En 1975, le taux de chômage des femmes était de 4,8 %, soit presque le double de celui des hommes. Comme les taux d'activité féminins étaient faibles, la proportion de femmes au chômage (part de chômage, encadré 2) était plus proche de celle des hommes que ne le suggère le taux de chômage : 2,6 % des femmes de 15 à 64 ans étaient au chômage, contre 2,2 % des hommes (+0,4 point).

En 2009, pour la première fois depuis 1975, le nombre de chômeuses est devenu inférieur à celui des chômeurs et cette position plus favorable des femmes s'est maintenue en 2010 : entre 15 et 64 ans, 6,4 % des femmes sont au chômage, contre 6,8 % des hommes (graphique 5). Le taux de chômage des femmes reste cependant encore un peu plus élevé que celui des hommes : 9,7 % en 2010, soit 0,7 point de plus que les hommes ; en 1975, cet écart était de 2,2 points.

Au milieu des années 1970, la probabilité d'un actif d'être au chômage plutôt qu'en emploi (odds ratio) était environ deux fois plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Mesuré par cet indicateur qui permet d'apprécier les écarts rapportés aux niveaux des taux de chômage, l'écart entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes s'est tendanciellement réduit depuis, au-delà des fluctuations de court terme (graphique 6).

Les fluctuations autour de la tendance de long terme reflètent en règle générale la conjoncture de l'emploi. Lorsque l'emploi se retourne à la baisse, les hommes sont plus affectés car l'intérim et plus généralement l'industrie et la construction, secteurs où ils sont le plus présents, sont les premiers touchés. L'écart hommes-femmes se réduit alors plus rapidement que ne le suggère sa tendance de moyen terme : c'est le cas en 1980-81, 1983-84, 1992-93 et 2008-09 (450 000 emplois ont été perdus en deux ans pour chacune des deux dernières périodes). Inversement lorsque la conjoncture s'améliore, et que l'emploi repart à la

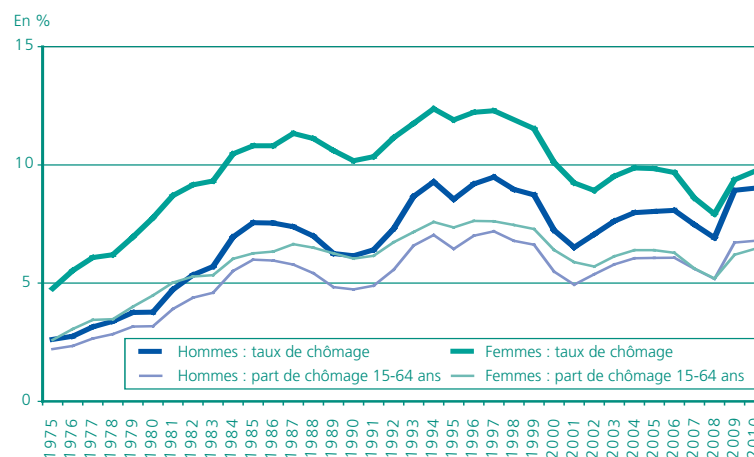
hausse, les hommes en sont les premiers bénéficiaires et l'écart entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes a alors tendance à augmenter sans que cela ne remette en cause la tendance de long terme. Cela a été le cas dans la deuxième partie des années 80, de mi-97 à mi-2001 (2 millions d'emplois créés en quatre ans) et de fin 2009 à mi-2011 (environ 200 000 emplois créés en 18 mois). Alors qu'à la fin 2009 le taux de chômage des femmes était pour la première fois identique à celui des hommes (9,6 %), il est resté au même niveau pour les femmes jusqu'à la mi-2011, tandis qu'il baissait d'un point pour les hommes.

Le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes aux États-Unis, au Japon, en Allemagne et au Royaume-Uni

En moyenne, dans l'ensemble des pays de l'UE à 27 comme de l'UE à 15, le taux de chômage des femmes est en 2010 très proche de celui des hommes (9,6 %), tandis que pour l'ensemble des pays de l'OCDE il est même inférieur (8,1 % contre 8,5 %).

En 2010, l'écart entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes n'est supérieur à celui de la France que pour trois pays de l'UE à 15 : la Grèce, l'Italie et le Luxembourg. Dans les autres pays du sud de l'Europe (Espagne, Portugal), ainsi qu'en Belgique et aux Pays-Bas, le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes mais avec un écart moindre qu'en France. Dans les pays du nord de l'Europe (Finlande, Danemark, Suède), en Allemagne et en Autriche, ainsi qu'au Royaume-Uni et en Irlande, le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes en 2010. C'est aussi le cas aux États-Unis et au Japon (tableau 3).

Graphique 5 • Taux et part de chômage des femmes et des hommes de 1975 à 2010



Concepts : chômage au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, en 2010, 9,7 % des femmes actives sont au chômage (taux de chômage) et 6,4 % de l'ensemble des femmes âgées de 15 à 64 ans sont au chômage (part de chômage).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2010 ; calcul Dares de 2003 à 2010.



Dans l'UE à 15, une forte participation des femmes au marché du travail va plutôt de pair avec un écart de taux de chômage favorable à ces dernières. Les pays nordiques (Suède, Danemark, Finlande) allient ainsi un taux d'activité des femmes particulièrement élevé et un taux de chômage plus faible que les hommes, tandis qu'à l'opposé, la Grèce et l'Italie, les deux pays de l'UE à 15 où l'écart entre le taux d'activité des femmes et celui des hommes est le plus élevé, sont aussi les pays où l'écart entre les taux de chômage est le plus élevé (avec le Luxembourg) (2).

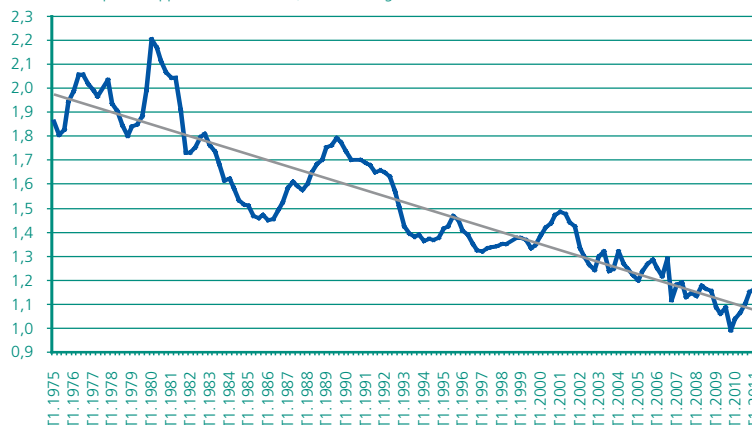
D'une manière générale, l'écart de taux de chômage selon le sexe a évolué au bénéfice des femmes depuis les années 90. Alors qu'en 2000 le taux de chômage des femmes n'était inférieur à celui des hommes que dans quatre pays du groupe constitué de l'UE à 15, des États-Unis et du Japon, c'est le cas dans dix d'entre eux en 2010. Aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, le taux de chômage des femmes était déjà inférieur à celui des hommes en 1983.

Plus diplômées, les femmes ont un taux de chômage inférieur à celui des hommes en début de vie active

Si, en France, le taux de chômage des femmes n'a jamais été inférieur à celui des hommes pour l'en-

Graphique 6 • Écart de taux de chômage entre les femmes et les hommes du 1^{er} trimestre 1975 au 2^e trimestre 2011

Ecart mesuré par le rapport des odds ratio, droite de régression linéaire



Concepts : chômage au sens du BIT mesuré en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières.

Lecture : au 2^e trimestre 2011, la probabilité d'un actif d'être au chômage plutôt qu'en emploi est de 1,12 fois plus élevée pour une femme que pour un homme.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

semble de la population active, les jeunes femmes sont depuis quelques années mieux placées que les jeunes hommes en début de vie active.

Depuis 2007, le taux de chômage des jeunes femmes est ainsi sensiblement inférieur à celui des hommes, un à quatre ans après la fin des études (20,8% en 2010 contre 22,4% pour les hommes), alors qu'il était supérieur jusqu'en 2001 puis proche de 2002 à 2006 [7]. Ce positionnement favorable du taux de chômage des jeunes femmes en début de vie active se vérifie pour les diplômés du supérieur (-2 points en 2010), mais pas pour les diplômés de niveaux inférieurs (+ 4 points pour les diplômées du 2^e cycle du secondaire ; +6 points pour celles n'ayant que le brevet des collèges ou aucun diplôme) (tableau 4).

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2010 ; calcul Dares de 2003 à 2010.

(2) Sur l'ensemble des pays de l'UE à 15, plus les États-Unis et le Japon, le coefficient de corrélation entre les écarts (odds ratio) de taux d'activité et de chômage selon le sexe est assez faible, mais positif en 2010 (0,35).

Tableau 3 • Comparaison internationale des taux de chômage des femmes et des hommes

Taux en %, écart mesuré par le rapport des odds ratio

	1983			1990			2000			2010		
	Femmes	Hommes	Écart	Femmes	Hommes	Écart	Femmes	Hommes	Écart	Femmes	Hommes	Écart
OCDE	-	-	-	-	-	-	6,8	5,8	1,18	8,1	8,5	0,95
Dont : États-Unis	9,2	9,9	0,92	5,4	5,6	0,96	4,1	3,9	1,05	8,6	10,5	0,80
Japon	2,6	2,7	0,96	2,2	2,0	1,10	4,5	4,9	0,91	4,6	5,4	0,84
Union européenne à 27	-	-	-	-	-	-	9,8	7,8	1,28	9,6	9,7	0,99
Union européenne à 15	-	-	-	-	-	-	8,9	6,7	1,36	9,6	9,6	1,00
Dont : France	10,0	6,0	1,74	11,0	6,4	1,81	10,8	7,5	1,49	9,7	9,0	1,09
Allemagne	-	-	-	-	-	-	7,5	7,5	1,00	6,6	7,5	0,87
Autriche	-	-	-	-	-	-	4,3	3,1	1,40	4,2	4,6	0,91
Belgique	16,8	7,2	2,60	10,4	4,0	2,79	8,5	5,6	1,57	8,5	8,1	1,05
Danemark	8,9	7,9	1,14	7,6	6,8	1,13	4,8	3,9	1,24	6,6	8,2	0,79
Espagne	-	-	-	19,5	9,6	2,28	16,0	7,9	2,22	20,5	19,7	1,05
Finlande	-	-	-	2,7	3,6	0,74	10,6	9,1	1,18	7,6	9,1	0,82
Grèce	-	-	-	-	-	-	17,1	7,4	2,58	16,2	9,9	1,76
Irlande	15,3	13,2	1,19	14,6	12,9	1,15	4,1	4,3	0,95	9,7	16,9	0,53
Italie	12,0	5,1	2,54	13,5	6,2	2,36	13,6	7,8	1,86	9,7	7,6	1,31
Luxembourg	5,2	2,5	2,14	2,5	1,2	2,11	2,9	1,8	1,63	5,3	3,9	1,38
Pays-Bas	8,1	8,3	0,97	7,0	3,9	1,85	3,9	2,4	1,65	4,5	4,4	1,02
Portugal	12,8	4,9	2,85	6,7	3,3	2,10	5,0	3,2	1,59	12,2	11,8	1,04
Royaume-Uni	9,6	11,7	0,80	6,4	7,2	0,88	4,8	5,9	0,80	6,8	8,6	0,78
Suède	3,7	3,7	1,00	1,7	1,7	1,00	5,3	5,9	0,89	8,2	8,5	0,96

Concepts : chômage au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en 2010, aux États-Unis, le taux de chômage des femmes est de 8,6 %, contre 10,6 % pour les hommes ; la probabilité d'une femme active d'être au chômage plutôt qu'en emploi est de 0,8 fois celle d'un homme actif.

Champ : pays de l'UE à 15, OCDE, États-Unis et Japon.

Sources : Eurostat, enquête Force de travail (pays de l'Union Européenne), OCDE (OCDE, États-Unis, Japon).

Tableau 4 • Taux de chômage des femmes et des hommes après la fin des études initiales par ancienneté et niveau de diplôme en 2010

En %

Durée depuis la fin des études	Ensemble	De 1 à 4 ans	De 5 à 10 ans	11 ans ou plus
Femmes	9,6	20,8	11,0	7,9
Dont : diplômées du supérieur	5,5	11,4	4,9	4,4
diplômées du second cycle du secondaire	9,9	26,1	14,2	7,1
peu ou pas diplômées	15,3	49,2	33,3	12,6
Hommes	9,1	22,4	11,1	7,0
Dont : diplômés du supérieur	5,4	13,4	5,1	3,8
diplômés du second cycle du secondaire	7,9	22,3	10,1	5,8
peu ou pas diplômés	15,6	43,6	30,1	11,8

Concepts : chômage au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle. Diplômés du second cycle du secondaire : bacheliers, titulaires d'un BEP ou d'un CAP, diplômes de niveau équivalent ; peu ou pas diplômés : brevet, certificat d'études primaires, sans diplôme.

Lecture : en moyenne, en 2010, le taux de chômage des jeunes femmes diplômées du supérieur ayant terminé leurs études initiales entre 2006 et 2009 est de 11,4 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source :
Insee, enquête Emploi
2010 ;
calcul Dares.

Pour les diplômés d'un CAP, d'un BEP ou d'un baccalauréat professionnel, l'écart tient pour beaucoup à une présence très inégale des jeunes filles selon les domaines d'études (encadré 3). Dans les spécialités des services, là où les taux de chômage sont élevés en début de vie active, les filles sont très majoritaires, alors qu'elles sont en général peu nombreuses dans les spécialités de la production qui connaissent des taux de chômage bien plus faibles [8].

Si la proportion de jeunes filles par niveau de diplôme était la même que celle des garçons, compte tenu des taux de chômage qu'elles connaissent à chacun de ces niveaux, le taux de chômage global des jeunes femmes un à quatre ans après la fin des études serait de 24,1 % en 2010, supérieur à celui des hommes de près de 2 points. L'écart croissant au fil des générations entre le niveau de diplôme des hommes et des femmes au bénéfice de ces dernières (encadré 3) permet donc aujourd'hui à celles-ci d'être moins exposées au chômage en début de vie active [9].

Du fait du renouvellement des générations, ce phénomène pourrait se diffuser progressivement aux âges plus élevés et contribuer à ce que le taux de chômage de l'ensemble des femmes devienne inférieur à celui des hommes dans quelques années.

Cinq à dix ans après la fin des études, les taux de chômage des hommes et des femmes deviennent quasiment identiques. L'écart devient défavorable aux femmes au delà de dix années d'ancienneté sur le marché du travail.

En 2010, 2,5 % des femmes sont inactives mais souhaiteraient travailler contre 1,6 % des hommes, mais là aussi l'écart selon le sexe se réduit

Certaines personnes ne travaillant pas souhaiteraient travailler mais ne sont pas classées comme chômeurs selon les critères du BIT, soit parce qu'elles ne sont

pas disponibles pour travailler, soit parce qu'elles n'ont pas fait de démarche de recherche d'emploi. Ces situations, appelées « halo » du chômage, sont plus fréquentes parmi les femmes, sauf pour les seniors. Entre 15 et 64 ans, 2,5 % des femmes font partie du halo du chômage contre 1,6 % des hommes (tableau 5). Cette part du halo du chômage décroît avec l'âge pour les femmes comme pour les hommes et l'écart selon le sexe est plus faible pour les jeunes et les seniors que pour les âges intermédiaires.

De 1990 à 2010, le halo du chômage concerne environ 2 personnes sur 100 entre 15 et 64 ans, mais comme pour le taux de chômage, l'écart selon le sexe s'est très sensiblement réduit sur la période (graphique 7). Entre 1990 et 2010, la proportion de femmes qui sont inactives mais souhaiteraient travailler a diminué de 0,4 point tandis que cette proportion a augmenté de 0,7 point pour les hommes.

Tableau 5 • Part du halo du chômage par tranche d'âge et sexe en 2010 En %

	Femmes	Hommes
15-64 ans	2,5	1,6
Dont : 15-29 ans	3,1	2,4
30-54 ans	2,5	1,5
55-64 ans	1,4	1,3

Concepts : halo du chômage = personnes inactives au sens du BIT mais souhaitant travailler, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

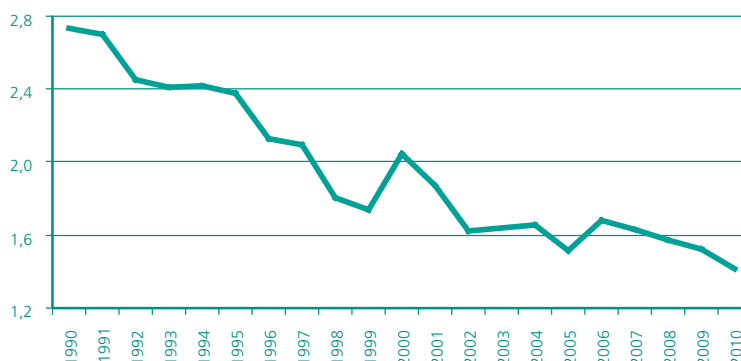
Lecture : en moyenne, en 2010, 2,5 % des femmes âgées de 30 à 54 ans sont inactives mais souhaitent travailler.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source :
Insee, enquête Emploi
2010 ;
calcul Dares.

Graphique 7 • Écart entre les femmes et les hommes de la part du halo du chômage des 15-64 ans de 1990 à 2010

Ecart mesuré par le rapport des odds ratio



Concepts : halo du chômage = personnes inactives au sens du BIT mais souhaitant travailler, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Lecture : en 2010, la probabilité qu'une personne âgée de 15 à 64 ans appartienne au halo du chômage plutôt que d'être dans une autre situation est 1,4 fois plus élevée pour une femme que pour un homme.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source :
Insee, enquêtes Emploi
1990-2010 ;
calcul Dares.

PERSISTANCE DE DISPARITÉS DANS L'EMPLOI

En 2010, comme à la fin des années 70, 80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes

En 2010, 30,0 % des femmes qui travaillent sont à temps partiel, contre seulement 6,4 % des hommes (tableau 6). La probabilité de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein est près de 7 fois plus élevée pour une femme que pour un homme et 8 emplois à temps partiel sur 10 sont occupés par des femmes.

Tableau 6 • Temps partiel et sous-emploi par tranche d'âge et sexe en 2010

En %

	15-64 ans		dont 15-29 ans		dont 30-54 ans		dont 55-64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux de temps partiel (en % de la population en emploi)	30,0	6,4	25,7	9,6	30,6	4,6	33,5	11,3
Répartition selon le temps de travail :								
- inférieur mi-temps	21	27	26	30	17	19	33	34
- mi-temps	18	25	20	23	17	26	19	26
- de-mi temps à moins de 80 %	28	28	30	33	29	28	24	24
- 80 % et plus	33	19	23	14	38	26	24	16
- ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Part du sous-emploi (en % de la population totale)	5,2	2,3	5,0	2,5	6,5	2,4	2,4	1,4
Taux de sous-emploi (en % de la population en emploi)	8,8	3,3	11,6	5,1	8,4	2,8	6,5	3,3
Dont : temps partiel souhaitant travailler plus	8,4	2,3	11,4	4,2	8,0	1,7	6,1	2,4
chômage technique ou partiel	0,3	1,0	0,3	0,9	0,4	1,0	0,4	0,9

Source :
Insee, enquête Emploi
2010 ;
calcul Dares.

Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête ; sous-emploi au sens du BIT = personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire et personnes au chômage technique ou partiel.

Lecture : en moyenne, en 2010, parmi les 30,0 % de femmes en emploi qui travaillent à temps partiel, 33 % effectuent au moins 80 % d'un temps plein ; 5,2 % des femmes âgées de 15 à 64 ans sont en situation de sous-emploi, ce qui représente 8,8 % des emplois (taux de sous-emploi).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

La fréquence du travail à temps partiel féminin augmente avec l'âge : en 2010, entre 15 et 29 ans, un quart des femmes en emploi sont à temps partiel, alors qu'elles sont un tiers dans ce cas entre 55 et 64 ans. Pour les hommes le temps partiel est plus développé aux âges extrêmes : environ 10 % des hommes en emploi sont à temps partiel entre 15 et 29 ans, comme entre 55 et 64 ans, contre 5 % entre 30 et 54 ans. L'écart entre les hommes et les femmes est ainsi maximum aux âges intermédiaires.

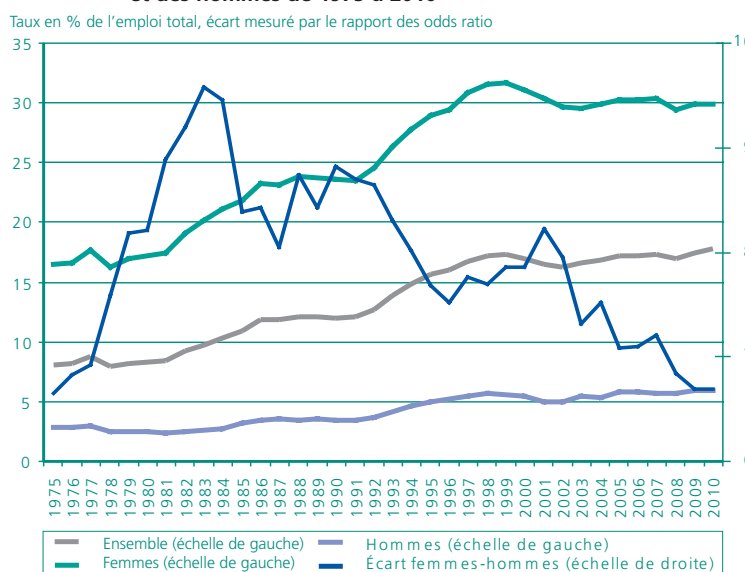
La quotité de travail des temps partiels est plus élevée pour les femmes, quelque soit l'âge. En 2010, un tiers des femmes à temps partiel travaillent au moins à 80 % d'un temps plein contre seulement un cinquième des hommes. À l'opposé, 40 % sont au plus à mi-temps, contre plus de la moitié des hommes à temps partiel.

Le travail à temps partiel s'est développé rapidement de la fin des années 70 à la fin des années 90 avec un palier durant la seconde moitié des années 80 : la part du temps partiel dans l'emploi a ainsi doublé en vingt ans, passant de 8 % en 1978 à 17 % en 1998. Depuis 1998, les fluctuations ont été de faible ampleur : de 1998 à 2002, la part du temps partiel dans l'emploi s'est réduite pour les femmes comme pour les hommes, elle s'est ensuite stabilisée pour les femmes entre 2003 et 2010,

tandis qu'elle augmentait légèrement pour les hommes (graphique 8).

Depuis 1975, le temps partiel a toujours concerné massivement les femmes : à la fin des années 70, la part des femmes dans les emplois à temps partiel était déjà de 80 %. Entre 1975 et 2010, la probabilité de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein est, selon les années, de 7 à 9 fois plus importante pour une femme que pour un homme. Cet écart s'est accru de 1975 à 1983, la part des emplois à temps partiel n'ayant progressé que pour les femmes sur la période. Il s'est ensuite réduit entre 1983 et 2010 pour se situer actuellement au même niveau qu'en 1975.

Graphique 8 • Part des temps partiels dans l'emploi des femmes et des hommes de 1975 à 2010



Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle.
Lecture : en moyenne, en 2010, 30 % des emplois féminins sont des temps partiels ; la probabilité pour un actif occupé de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein est 6,7 fois plus élevée pour une femme que pour un homme.



Source :
Insee, enquêtes Emploi
1975-2010 ;
calcul Dares de 2003
à 2010.

Champ : actifs occupés
des ménages de France
métropolitaine.

Le travail à temps partiel est un peu moins développé en France que dans la moyenne des pays européens, pour les hommes comme pour les femmes. En 2010, le taux de temps partiel est en moyenne de 36,9 % dans l'UE à 15 pour les femmes et de 8,5 % pour les hommes, soit respectivement 7 et 2 points de plus qu'en France (tableau 5). La fréquence du travail à temps partiel varie beaucoup suivant les pays. Pour les femmes, il approche ou dépasse souvent les 40 %, atteignant même 75 % aux Pays-Bas. À l'opposé seules 10 % des femmes travaillent à temps partiel en Grèce et 12 % au Portugal. Le travail à temps partiel est nettement moins fréquent pour les hommes dans tous les pays, avec des niveaux là aussi très variables, le taux de temps partiel variant de 3 % en Grèce à 24 % aux Pays-Bas.

En 2010, l'écart entre les hommes et les femmes dans la probabilité de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein est le même en France que dans la moyenne des pays de l'UE à 15. C'est en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg et aux Pays-Bas que le travail à temps partiel des femmes est le plus développé relativement au niveau atteint pour les hommes.

Le volume de travail effectué par les femmes en âge de travailler se rapproche moins rapidement de celui des hommes que le taux d'emploi

En 2010, le volume horaire moyen de travail par semaine des femmes occupant un emploi est de 28,0 heures contre 34,5 heures pour les hommes (soit -19 %). Si l'on rapporte le nombre d'heures travaillées à l'ensemble de la population des 15-64 ans (i.e. en incluant les personnes qui ne travaillent pas), le nombre moyen d'heures de travail par semaine s'établit à 16,7 heures pour les femmes et 23,5 heures pour les hommes. Le volume hebdomadaire moyen de travail de l'ensemble des femmes en âge de travailler est donc inférieur en 2010 de 29 % à celui des hommes. Avec la progres-

Tableau 7 • Taux de temps partiel des femmes et des hommes en Europe en 2010

Taux en % de l'emploi total, écart mesuré par le rapport des odds ratio

	Femmes	Hommes	Écart (odds)
Union européenne à 27	31,4	7,9	5,3
Union européenne à 15	36,9	8,5	6,3
Dont : France	30,0	6,4	6,3
Allemagne	45,0	8,7	8,6
Autriche	43,3	7,8	9,0
Belgique	42,1	8,4	7,9
Danemark	38,6	14,1	3,8
Espagne	23,1	5,2	5,5
Finlande	19,0	8,9	2,4
Grèce	10,2	3,4	3,2
Irlande	34,2	11,1	4,2
Italie	29,0	5,1	7,6
Luxembourg	35,8	3,4	15,8
Pays-Bas	76,2	24,2	10,0
Portugal	12,3	4,9	2,7
Royaume-Uni	42,4	11,0	6,0
Suède	39,7	12,2	4,7

Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle.

Lecture : en 2010, en Allemagne, 45,0 % des femmes et 8,7 % des hommes en emploi travaillent à temps partiel ; la probabilité qu'une personne en emploi travaille à temps partiel plutôt qu'à temps complet est de 8,4 fois plus élevée pour une femme que pour un homme.

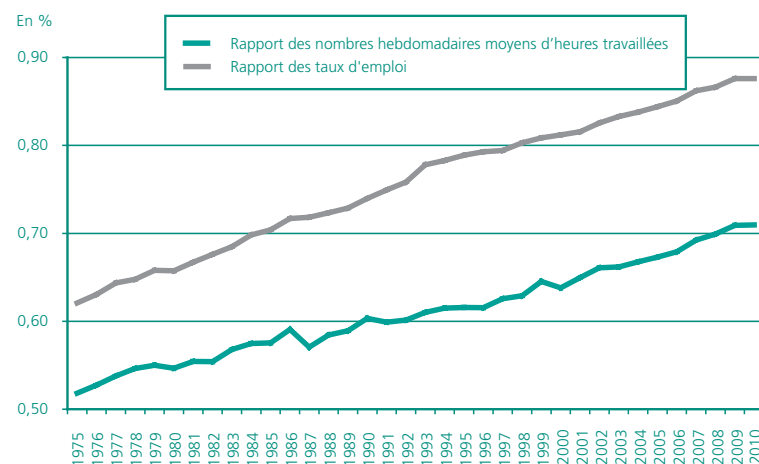
Champ : actifs occupés âgés de 15 à 64 ans, pays de l'UE15.

sion de l'activité des femmes cet écart s'est constamment réduit au cours de ces 35 dernières années : en 1975 il était de 19 points plus élevé. Du fait du développement du temps partiel, la contribution des femmes en âge de travailler à la production nationale, mesurée par le volume de travail, s'est toutefois rapprochée moins rapidement de celle des hommes que ne le suggère le simple examen des taux d'emploi (3) (graphique 9).

Source : Eurostat, enquête Force de travail 2010 (pays de l'Union européenne).

(3) L'écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes (-12%) est inférieur de 26 points en 2010 à ce qu'il était en 1975.

Graphique 9 • Rapport des taux d'emploi et des volumes hebdomadaires moyens d'heures de travail entre les femmes et les hommes de 15-64 ans de 1975 à 2010



Concepts : emploi au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle de 2003 à 2010, selon l'ancienne interprétation française des critères du BIT (encadré 1) et à la date de l'enquête de 1975 à 2002 ; nombre d'heures effectuées pendant la semaine de référence ; âge atteint à la date de l'enquête.

Remarque : les personnes qui n'ont pas travaillé la semaine de référence, mais ont néanmoins un emploi (congé, congé maladie, formation, chômage partiel, ...) contribuent à la moyenne avec 0 heure de travail, comme les chômeurs et les inactifs.

Lecture : en 2010, pour l'ensemble des 15-64 ans, le rapport du taux d'emploi des femmes à celui des hommes est de 0,88, tandis que celui du volume hebdomadaire de travail moyen par personne (y compris les chômeurs et les inactifs pour lesquels ce volume est nul) est de 0,71.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2010 ; calcul Dares.

Les femmes qui travaillent sont beaucoup plus souvent en situation de sous-emploi que les hommes et l'écart selon le genre n'a pas diminué depuis quinze ans

Sont considérées en situation de sous-emploi les personnes qui travaillent à temps partiel mais souhaiteraient travailler davantage (temps partiel subi) et celles qui sont en situation de chômage technique ou partiel (encadré 1). Les femmes sont beaucoup plus souvent en situation de sous-emploi que les hommes : en 2010, 5,2 % des femmes et 2,3 % des hommes de 15 à 64 ans sont en situation de sous-emploi, ce qui représente respectivement 8,8 % et 3,3 % des emplois occupés par les femmes et par les hommes (taux de sous-emploi) (tableau 6).

Le chômage technique ou partiel est plus fréquent dans l'emploi masculin : 1,0 % des hommes de 15 à 64 ans qui travaillent sont au chômage technique ou partiel en 2010, contre seulement 0,3 % des femmes, ces chiffres variant peu selon les tranches d'âge.

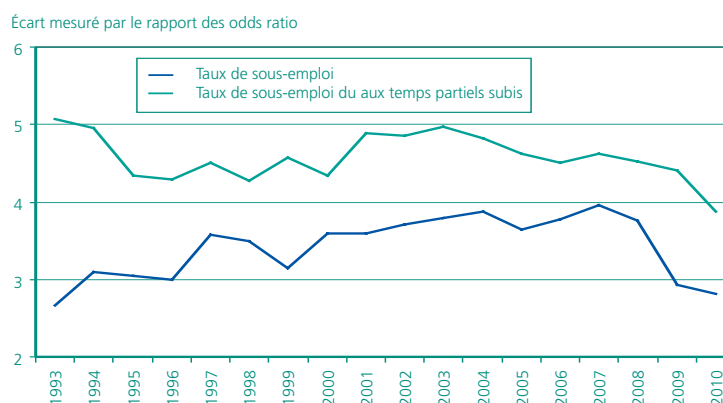
En revanche, les situations de temps partiels subis sont beaucoup plus fréquentes pour les femmes. Entre 15 et 64 ans, 8,4 % des emplois féminins sont des temps partiels subis en 2010, soit un peu plus d'un quart des emplois féminins à temps partiel, contre 2,3 % des emplois masculins, soit un peu plus d'un tiers des emplois masculins à temps

partiel. Plus les femmes sont âgées, moins les situations de temps partiel subi sont fréquentes. Pour les hommes, le temps partiel subi est plus fréquent dans l'emploi des jeunes et des seniors qu'aux âges intermédiaires.

De 2003 à 2010, le taux de sous-emploi féminin a été en augmentation constante. Après avoir peu varié entre 2003 et 2007, le taux de sous-emploi masculin a quant à lui beaucoup augmenté avec la crise, en raison notamment du développement des situations de chômage partiel.

L'écart de taux de sous-emploi selon le sexe a légèrement augmenté de 1993 à 2007, pour se réduire ensuite et retrouver un niveau proche de celui du début des années 90 : en 2009-2010, comme en

Graphique 10 • Écart de taux de sous-emploi entre les femmes et les hommes de 1993 à 2010



Concepts : sous-emploi au sens du BIT = personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire et personnes au chômage technique ou partiel, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Lecture : en moyenne, en 2010, la probabilité qu'une personne âgée de 15 à 64 ans occupant un emploi soit en situation de sous-emploi plutôt que dans une autre situation d'emploi est 2,9 fois plus élevée pour une femme que pour un homme.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1993-2010 ; calcul Dares.

Tableau 8 • Statut d'emploi et type de contrat de travail par tranche d'âge et sexe en 2010

Emploi en milliers, répartition en %

	Emploi total		15-29 ans		30-54 ans		55-64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Nombre d'actifs occupés	12 194	13 498	2 411	2 789	8 192	9 003	1 531	1 609
Non-salariés	7,6	15,0	3,6	5,3	7,9	15,9	11,4	24,7
Salariés du secteur privé ou des entreprises publiques ..	66,2	70,6	74,4	84,3	65,1	69,0	60,0	57,9
Dont : intérim	2	3	4	6	1	2	1	1
CDD (y compris emplois aidés en cdd)	11	9	29	24	7	4	6	5
CDI	87	88	68	70	92	93	93	94
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Salariés de la fonction publique	26,2	14,4	22,0	10,5	27,1	15,1	28,6	17,4
fonction publique d'État	10	8	9	6	10	8	11	8
fonction publique territoriale	9	5	6	3	10	5	12	7
fonction publique hospitalière	7	2	8	2	7	2	6	2
Dont : contractuels en CDD (y compris emplois aidés en cdd) ..	16	13	41	38	12	9	8	8
titulaires et contractuels en CDI	84	87	59	62	88	91	92	92
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête, fonction publique = État + collectivités territoriales + hôpitaux publics.

Lecture : en 2010, 65,1 % des 8,2 millions de femmes de 30 à 54 ans en emploi sont salariées du secteur privé ou des entreprises publiques ; parmi elles, 92,1 % sont en CDI.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2010 ; calcul Dares.

1993-1995, la probabilité qu'une femme qui travaille soit en situation de sous-emploi plutôt que dans une autre situation d'emploi est environ trois fois supérieure à celle d'un homme (graphique 10). Pour le temps partiel subi, cette probabilité est depuis 1993 de quatre à cinq fois plus élevée pour une femme que pour un homme selon les années.

À tout âge, les femmes qui travaillent sont moins souvent non salariées et plus souvent dans la fonction publique que les hommes

En 2010, seules 7,6 % des femmes occupant un emploi ne sont pas salariées, contre 15,0 % des hommes. Cet écart croît légèrement avec l'âge (tableau 8). Alors que leur poids dans l'emploi total s'est accru, la part des femmes dans l'emploi non salarié a baissé : 36 % en 1982, 31 % en 2010. Les femmes sont aussi moins souvent salariées du privé ou d'une entreprise publique : c'est le cas de 66,2 % d'entre elles, soit près de 5 points de moins que les hommes. L'écart atteint 10 points pour les jeunes, tandis que chez les seniors, à l'inverse, la proportion de salariés du privé ou d'une entreprise publique parmi les actifs occupés est un peu plus élevée pour les femmes en 2010 (60 % contre 58 %).

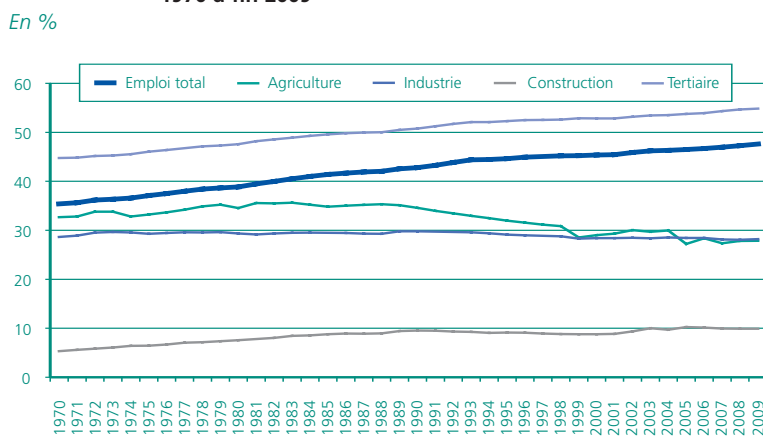
Les femmes sont très présentes dans la fonction publique : en 2010, 26,2 % des femmes occupant un emploi sont salariées de l'État, d'une collectivité locale ou d'un hôpital public, contre seulement 14,4 % des hommes. Ces proportions étaient peu différentes en 1982. Cet écart se vérifie pour les trois fonctions publiques, mais c'est dans la fonction publique hospitalière qu'il est le plus important.

Parmi les emplois salariés du privé ou d'une entreprise publique, la part des CDI, proche de 90 % en 2010, diffère peu selon le sexe (l'écart est de 1 à 2 points en faveur des hommes selon la tranche d'âge considérée). Les femmes sont moins concernées par l'intérim (2% contre 3% pour les hommes en 2010) mais sont plus souvent en CDD (11% contre 9%). En 1982, la part des CDI dans l'emploi salarié privé était plus importante : 95 % pour les femmes comme pour les hommes.

Le tertiaire est le seul secteur où la part des femmes augmente constamment depuis 1970

Depuis 1987, les femmes occupent la majorité des emplois du tertiaire. La part des femmes augmente régulièrement dans ce secteur depuis 1970 pour

Graphique 11 • Part des femmes dans les différents secteurs d'activité de fin 1970 à fin 2009



Concepts : emploi en fin d'année.

Lecture : fin 2009, 10 % des emplois de la construction sont occupés par des femmes.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

atteindre 55 % des emplois fin 2009, contre 28 % dans l'industrie et l'agriculture, et 10 % dans la construction. Dans l'industrie, cette part n'a pas varié depuis 1970, tandis que dans l'agriculture elle a baissé de 7 points depuis le début des années 80 et s'est stabilisée depuis vingt ans dans la construction après avoir doublé au cours des vingt années précédentes (graphique 11).

Parallèlement, la part des emplois tertiaires dans l'emploi total s'est accrue rapidement et régulièrement au cours de ces quarante dernières années, gagnant 24 points de fin 1970 à fin 2009 (77 %), au détriment de l'emploi industriel dont la part a diminué de moitié (-13 points) et de l'agriculture dont la part a été divisée par 4 (-9 points). La déformation de la structure sectorielle des emplois a donc été favorable aux femmes.

Les métiers occupés par les hommes et les femmes restent très différents et ces dernières sont près de deux fois plus souvent sur des postes non qualifiés que les hommes

Les femmes et les hommes se répartissent encore très inégalement dans les différents métiers (4) [10], même si un léger rééquilibrage s'observe depuis le milieu des années 90. L'indicateur de « ségrégation » (5) s'élève à 52,7 en 2010, ce qui signifie que pour aboutir à une répartition égalitaire des femmes et des hommes dans les différents métiers, il faudrait que 26,4 % des femmes -et la même proportion d'hommes- changent de métier. Cet indicateur a légèrement augmenté du début des années 80 à la deuxième moitié des années 90 passant de 54,2 à 55,9 en 1997, avant de se réduire légèrement jusqu'en 2010 (-3 points environ entre 1997 et 2010), (graphique 12).



Source : Insee, estimations d'emploi 1970-2009 ; calcul Dares.

(4) Nomenclature des familles professionnelles (FAP) (encadré 1).

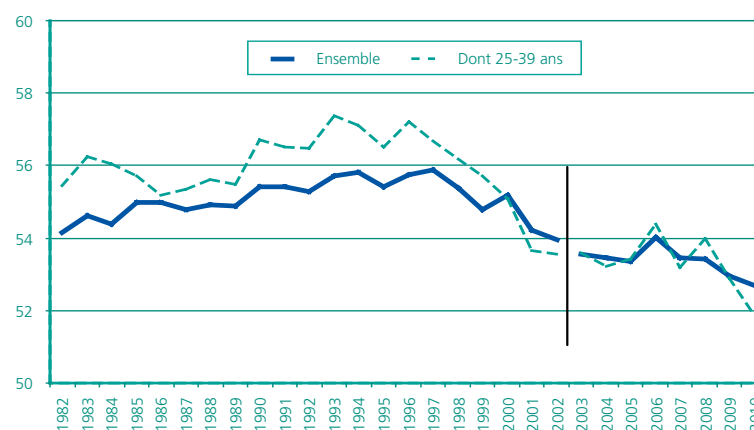
(5) L'indicateur de ségrégation retenu ici est la somme, sur l'ensemble des familles professionnelles, de l'écart absolu entre la part des femmes dans la FAP considérée et la part des femmes dans l'emploi total, écart pondéré par le poids de la FAP (indice de Maclachlan [11]). Normalisé ici, cet indicateur peut varier théoriquement de 0 (la proportion de femmes est la même dans toutes les FAP) à 100 (dans chaque FAP, il n'y a soit que des hommes soit que des femmes).



Pour les jeunes adultes, entre 25 et 39 ans, l'évolution est proche de celle constatée pour l'ensemble des actifs occupés même si l'indicateur de « ségrégation », plus élevé jusqu'au milieu des années 90, a baissé ensuite plus fortement. L'intensité de la ségrégation dépend beaucoup du niveau de diplôme [11]. En 2010, l'indicateur s'élève à 56 pour les moins diplômés, atteint 63 pour les diplômés d'un CAP, 54 pour les bacheliers, contre seulement 40 pour les diplômés du supérieur.

En 2008-2010, on compte plus de 95 % de femmes dans trois métiers peu qualifiés de services aux particuliers (assistantes maternelles, aides à domicile, employées de maison), ainsi que chez les secrétaires (tableau 9). Les métiers d'infirmiers et d'aides soignants comptent aussi près de 90 % de femmes. Hormis pour les employées de maison, ce sont de 400 000 à 500 000 femmes qui exercent dans chacun de ces métiers. Quatre des autres métiers contribuant le plus à l'indicateur de ségrégation hommes/femmes emploient plus de 600 000 femmes : les agents d'entretien, les vendeuses, les employées administratives de la fonction publique (trois métiers comptant de 70 % à 80 % de femmes) et les enseignants (66 % de femmes). Au total, les dix métiers fémi-

Graphique 12 • Indicateurs de « ségrégation » hommes-femmes dans les familles professionnelles de 1982 à 2010



Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle ; familles professionnelles en 84 postes de 1982 à 2002, puis en 87 postes depuis 2003 ; l'indicateur de « ségrégation », normalisé ici pour varier de 0 à 100, est la somme sur l'ensemble des Fap de l'écart absolu entre la part des femmes dans la Fap considérée et la part des femmes dans l'emploi total, écart pondéré par le poids de la Fap.

Lecture : l'indicateur de ségrégation selon le sexe vaut 52,7 en 2010 ; pour aboutir à une répartition égalitaire des femmes et des hommes dans les différents métiers, il faudrait que 26,4 % des femmes changent de métier.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

nins contribuant le plus à l'indicateur de ségrégation représentent près de la moitié de l'emploi féminin (45 %), alors qu'ils ne pèsent que pour le quart du total des emplois. À l'opposé, les métiers non cadres du bâtiment et de la maintenance comptent moins de 10 % de femmes. Dans les métiers où les femmes sont surreprésentées, la proportion de celles qui travaillent à temps partiel est le plus souvent supérieure à la moyenne. Le temps partiel est particulièrement développé chez les employés de maison (79 % sur 2008-2010), les aides à domicile (68 %) et les agents d'entretien

Source :
Insee, enquêtes Emploi
1982-2010 ;
calcul Dares.

Tableau 9 • Familles professionnelles contribuant le plus à la « ségrégation » selon le sexe (2008-2010)

Nombre de personnes en emploi en milliers, taux en %

	Caractéristiques des emplois féminins						
	Contribution à la ségrégation	Nombre d'emplois féminins	Part des femmes dans l'emploi	Taux de temps partiel	Taux de sous-emploi	Part des emplois temporaires	Part des emplois non qualifiés
Métiers comptant beaucoup de femmes							
Agents d'entretiens	2,2	873	70,2	47	19	23	99
Aides à domiciles et aides ménagères	2,0	511	97,3	68	25	13	100
Secrétaires	1,8	461	98,0	33	7	9	1
Vendeurs	1,8	641	75,3	35	12	16	38
Employés administratifs de la fonction publique	1,8	664	73,8	29	6	13	0
Aides-soignants	1,8	479	90,3	24	5	13	0
Assistantes maternelles	1,7	426	99,1	32	11	17	100
Infirmiers, sages-femmes	1,7	469	87,7	26	2	6	0
Enseignants	1,5	696	65,8	18	3	5	0
Employés de la comptabilité	1,1	311	84,2	27	5	8	0
Employés de maison	0,9	236	95,0	79	26	9	100
Employés administratifs d'entreprises	0,9	318	75,3	30	8	16	4
Métiers comptant peu de femmes							
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	0,8	140	27,1	9	1	3	0
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	0,9	23	8,2	18	2	12	0
Armée, police, pompiers	1,0	61	15,5	7	1	20	0
Ouvriers qualifiés de la manutention	1,1	67	15,0	13	4	16	0
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	1,3	35	8,4	17	2	10	0
Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	1,4	6	1,5	14	2	9	0
Ouvriers qualifiés du second oeuvre du bâtiment	1,9	13	2,4	17	3	14	0
Conducteurs de véhicules	2,2	81	10,6	38	14	11	0
Ensemble des métiers	53,0	12 198	47,4	30	8	13	27

Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle ; familles professionnelles en 87 postes ; contribution d'un métier à la ségrégation = 200* (écart absolu entre la part des femmes et la part des femmes dans l'emploi total, pondéré par le poids de la famille professionnelle).

Lecture : en moyenne, de 2008 à 2010, le métier de vendeur compte 75,3 % de femmes (641 000 vendeuses) ; 35 % des vendeuses travaillent à temps partiel.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

Source :
Insee, enquêtes
Emploi 2008-2010 ;
calcul Dares.

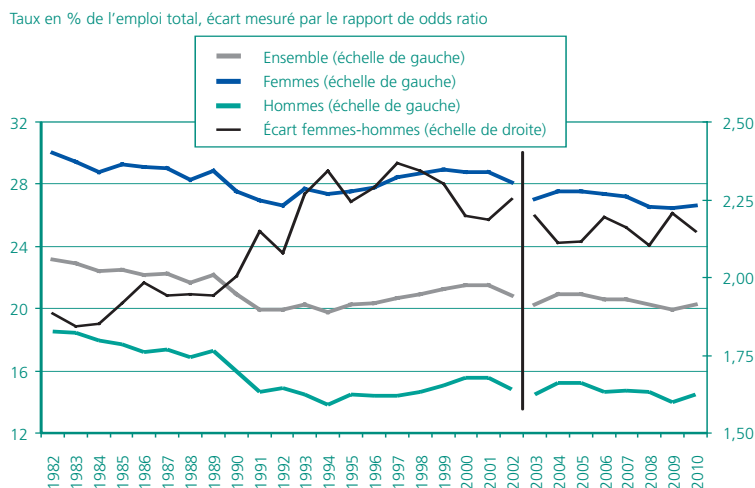
(47 %). Dans ces trois métiers, entre 20 % et 25 % des femmes se déclarent en situation de sous-emploi car le temps partiel subi est très fréquent.

Tous métiers confondus, la part des emplois non qualifiés d'employés ou d'ouvriers (6) est près de 2 fois plus importante pour les femmes que pour les hommes : en 2010, 27 % des emplois féminins sont non qualifiés (22 % d'employés et 5 % d'ouvriers), contre 14 % des emplois masculins (5 % d'employés et 10 % d'ouvriers). Depuis 2003, la part des emplois non qualifiés a peu varié, aussi bien pour les femmes que pour les hommes (graphique 13). La part des emplois non qualifiés a baissé du début des années 80 au milieu des années 90, plus nettement pour les femmes que pour les hommes, avant d'augmenter sensiblement pour les deux sexes au cours de la deuxième moitié des années 90 puis de se stabiliser. Pour les femmes, la remontée observée dans la seconde moitié des années 90 résulte notamment du développement des métiers d'aides aux personnes fragiles (aides à domicile notamment) tandis que pour les hommes, elle s'explique surtout par une évolution plus favorable des emplois d'ouvriers non qualifiés, en lien avec différentes mesures d'exonération de charges sociales. Au total, la probabilité qu'une personne en emploi soit sur un poste d'employé ou d'ouvrier non qualifié plutôt que sur un poste plus qualifié est 2,1 fois plus forte pour une femme que pour un homme en 2010, alors que ce rapport n'était que de 1,8 au début des années 80.

En 2010, 13,8 % des femmes qui travaillent sont cadres, ingénieurs, chefs d'une entreprise comptant plus de 10 salariés ou bien exercent une profession libérale, intellectuelle ou artistique, contre 20,6 % des hommes (7) (graphique 14). La part de ces professions « supérieures » dans l'emploi total a progressé chaque année assez régulièrement depuis 1982, pour les hommes comme pour les femmes. Si l'écart, mesuré par le rapport des odds ratios, reste important il s'est cependant sensiblement réduit tout au long de la période, l'indicateur d'écart se rapprochant de 1.

37,7 % de l'ensemble des emplois de ces professions « supérieures » sont occupés par des femmes en 2010. Mais parmi ces professions, la proportion de femmes est très inégale. Elles sont majoritaires parmi les enseignants et professions médicales (55 % en 2010) mais à l'opposé, sont beaucoup moins présentes parmi les ingénieurs et cadres techniques des entreprises (20 %) et les chefs d'entreprises de plus de 10 salariés (13 %). Dans les professions libérales et les professions de l'information des arts et des spectacles, la part

Graphique 13 • Part des professions non qualifiées dans les emplois des femmes et des hommes de 1982 à 2010

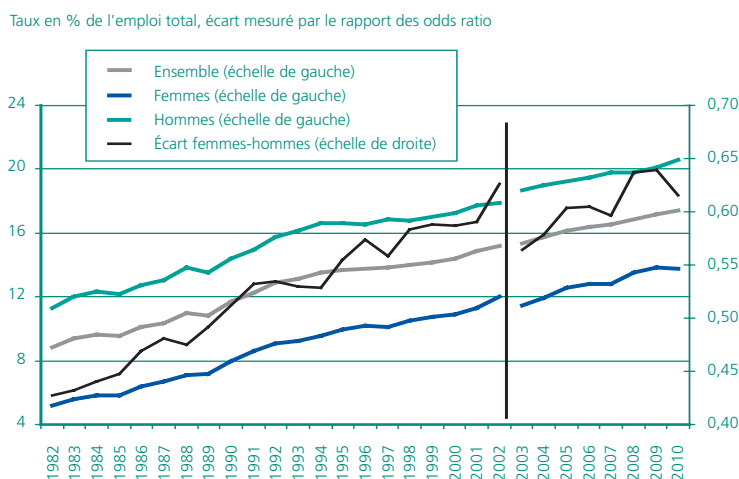


Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle, ouvriers et employés non qualifiés au sens de Chardon [12] (encadré 1).

Lecture : en moyenne, en 2010, 26,6 % des emplois féminins sont des emplois non qualifiés ; la probabilité pour un actif occupé d'avoir un emploi non qualifié plutôt qu'un emploi qualifié est 2,15 fois plus élevée pour une femme que pour un homme.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

Graphique 14 • Part des cadres, professions intellectuelles et artistiques, professions libérales et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés dans les emplois des femmes et des hommes de 1982 à 2010



Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle.

Lecture : en moyenne, en 2010, 13,8 % des femmes en emploi exercent une profession « supérieure » (cadres, professions intellectuelles et artistiques, chefs d'entreprise de plus de 10 salariés, professions libérales) ; la probabilité pour un actif occupé d'avoir une telle profession plutôt qu'un autre emploi est pour une femme de 0,62 fois de celle d'un homme.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1982-2010 ; calcul Dares.

(6) Emplois d'ouvriers non qualifiés selon la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) utilisée par l'Insee dans ses enquêtes et emplois d'employés non qualifiés au sens de Chardon [12] définies à partir de cette même nomenclature (encadré 1).

Source : Insee, enquêtes Emploi 1982-2010 ; calcul Dares.

(7) Rubrique « cadres et professions intellectuelles supérieures » du niveau agrégé de la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) et « chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus » du niveau intermédiaire.

des femmes est proche de la moyenne des professions « supérieures ».

Les cadres non enseignants de la fonction publique et les cadres administratifs ou commerciaux d'entreprises comptent un peu plus de 40 % de femmes en 2010, mais leur part est nettement moindre au plus haut niveau hiérarchique. On compte seulement 25 % de femmes parmi le personnel de direction des trois fonctions publiques et parmi les cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises. Comme pour l'ensemble des cadres, la sous représentation des femmes dans les postes les plus élevés s'est réduite : dans la seconde moitié des années 80, on comptait environ 25 % de femmes parmi les cadres et guère plus de 10 % dans les postes d'encadrement supérieur.

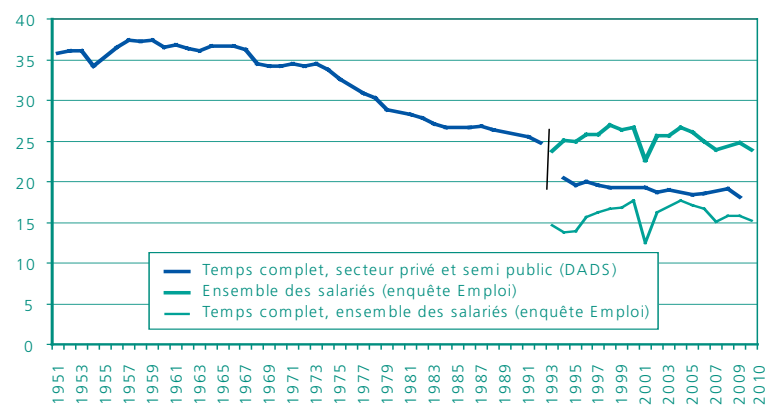
En 2010, comme en 1993, le salaire des femmes qui travaillent à temps complet est inférieur d'environ 15 % à celui des hommes

Les salaires perçus par les femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Depuis 1993, le salaire mensuel net moyen des femmes, mesuré dans l'enquête Emploi de l'Insee, est d'environ 25 % inférieur à celui des hommes (graphique 15). Comme les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes, une partie de cet écart provient de leur durée moyenne de travail moins élevée. Pour les salariés travaillant à temps complet, l'écart entre le salaire moyen des hommes et des femmes est d'environ 15 % en 2010, soit du même ordre qu'au début des années 90.

Dans le secteur privé et semi-public, l'écart entre le salaire moyen des femmes et des hommes travaillant à temps complet, mesuré à partir des déclarations annuelles de données sociales, a peu varié au cours des années 50 et 60 avant de baisser fortement entre le début des années 70 et le début des années 90 (-10 points) et de ne diminuer que très légèrement depuis. La fin du rapprochement des salaires moyens des hommes et

Graphique 15 • Écarts de salaire net moyen entre les femmes et les hommes pour l'ensemble des salariés et pour ceux travaillant à temps complet de 1951 à 2010

Écart relatif du salaire moyen des femmes par rapport aux hommes en %



Lecture : en 2010, le salaire moyen des femmes est de 24 % inférieur à celui des hommes et pour les salariés travaillant à temps complet, cet écart est de 15 %.

Remarque : les salaires issus des DADS jusqu'en 1992 et à partir de 1994 ne sont pas comparables.

Champ : salariés de France métropolitaine.

des femmes a été constatée dans de nombreux pays européens ainsi qu'aux États-Unis [13].

Sur le champ des entreprises d'au moins 10 salariés du secteur concurrentiel, l'écart de salaire horaire entre les hommes et les femmes, mesuré à partir de l'enquête Ecmoss de l'Insee, est de 14 % en 2009 [14]. En 2009, comme en 2006, un tiers environ de l'écart de salaire horaire entre les hommes et les femmes est expliqué par la prise en compte des différences de caractéristiques moyennes observables entre les hommes et les femmes (niveau de diplôme, expérience professionnelle, catégorie socioprofessionnelle, statut de l'emploi, secteur d'activité, taille de l'entreprise...). L'écart « non expliqué » peut provenir de différences de caractéristiques non observables (spécialité de formation, interruptions de carrière (8), métier, niveau de responsabilité...) ou être le reflet de pratiques de discrimination salariale ou de processus inégalitaires jouant en défaveur des femmes à divers moments de la carrière, voire en amont de la vie professionnelle.

Sources : Insee, enquêtes Emploi 1993-2010 pour l'ensemble des salariés et les salariés à temps complet, calcul Dares ; déclaration annuelle de données sociales 1951-2010 pour les salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

(8) Les femmes connaissent plus souvent des interruptions de carrières que les hommes. Or les salariés n'ayant pas connu d'interruptions de carrière ont des salaires plus élevés en moyenne. La prise en compte des interruptions de carrière contribue à expliquer une part de l'écart de salaire horaire entre les femmes et les hommes : 3 points sur 15 environ en 2006 [15].

Claude MINNI (Dares).

L'ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE

Les données de cette publication sont issues presque exclusivement de l'enquête Emploi. Cette enquête est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des ménages. Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées. Jusqu'en 2002, l'enquête avait lieu au cours d'un mois précis de l'année, généralement en mars, auprès d'environ 75 000 personnes de 15 ans et plus. Depuis 2003, elle est réalisée en continu tout au long de l'année en France métropolitaine. Jusqu'en 2008, quelques 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondaient chaque trimestre ; elles étaient interrogées six trimestres consécutifs sauf si elles avaient déménagé. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon a été augmentée progressivement pour aboutir à 105 000 répondants par trimestre à partir de la mi-2010.

L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur sexe et leurs autres caractéristiques socio-démographiques (âge, diplôme, métier et profession, secteur d'activité...). L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail, coordonnée au niveau européen par Eurostat.

Compte tenu du passage d'une enquête annuelle à une enquête trimestrielle en 2003 et de plusieurs modifications méthodologiques introduites en 2007 et appliquées rétrospectivement à partir de 2003 (appréhension du chômage au sens du BIT plus restrictive, conformément à la pratique d'Eurostat ; révision de la méthode de pondération des résultats bruts de l'enquête), les résultats des années 2003-2010 ne sont pas comparables à ceux directement issus de l'enquête pour les années antérieures. L'Insee a cependant procédé à des rétrapolations pour certaines séries. Des séries annuelles longues de taux d'activité, d'emploi et de chômage par sexe et tranche d'âge sont ainsi disponibles. L'âge considéré est celui atteint à la date de l'enquête exprimé en années révolues.

L'activité est définie au sens du BIT : les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris ceux qui sont en congé ou en arrêt de maladie et les militaires du contingent) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas classées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler sont classées comme chômeurs. Enfin, les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en inactifs.

Le « halo » du chômage regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées comme au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent.

Le sous-emploi au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel). En raison des modifications introduites dans l'enquête Emploi en 2008 pour se rapprocher de la définition BIT du sous-emploi, les chiffres de 2008 à 2010 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures.

L'identification des **salariés de la fonction publique** a été affinée dans cette publication par rapport aux publications antérieures de la Dares. Une méthodologie élaborée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) en collaboration avec l'Insee, permet en effet de distinguer, à partir de 2006, les salariés des trois versants de la fonction publique (État, territoriale et hospitalière) [16]. La codification du statut d'emploi et du contrat de travail dans la fonction publique reste toutefois fragile et les données de l'enquête Emploi (titulaires ou non-titulaires en CDI, non-titulaires en CDD) peuvent différer de celles issues des sources administratives. Les chiffres fournis dans cette étude peuvent aussi différer de ceux publiés par la DGAFP dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique (faits et chiffres 2010-2011) pour deux raisons : le champ est différent (hors emplois aidés pour la DGAFP), et la date d'observation n'est pas la même (moyenne annuelle 2010 dans cette publication, fin d'année dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique).

Les métiers sont appréhendés ici par la nomenclature des familles professionnelles (FAP) en 84 postes de 1982 à 2002, puis en 87 postes depuis 2003. Cette nomenclature établit une correspondance entre le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et demandes d'emploi, et la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) utilisée par l'Insee pour ses enquêtes (informations détaillées sur le site www.travail-emploi-sante.gouv.fr). Les professions « supérieures » et les emplois non qualifiés sont appréhendés à partir de la PCS. Les professions « supérieures » regroupent les « cadres et professions intellectuelles supérieures » du niveau agrégé de cette nomenclature et les « chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus » du niveau intermédiaire. Les emplois peu qualifiés regroupent les « ouvriers non qualifiés ou agricoles » du niveau intermédiaire de la PCS et les « employés non qualifiés » tels qu'ils ont été définis par Chardon [12] par regroupement de professions détaillées de la PCS.

Les données ne concernent que la France métropolitaine.

MESURE DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE : PART, TAUX, ESPÉRANCE ET TAUX « SOUS-JACENT »

Le **taux d'activité** (respectivement taux d'emploi, part de chômage) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Il diffère donc de la part de chômage.

$$\text{Taux d'activité d'une classe d'âge} = \frac{\text{nombre d'actifs (occupés + chômeurs)}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100$$

$$\text{Taux d'emploi d'une classe d'âge} = \frac{\text{nombre d'actifs occupés}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100$$

$$\text{Taux de chômage d'une classe d'âge} = \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{nombre d'actifs de la classe d'âge}} \times 100$$

$$\text{Part de chômage d'une classe d'âge} = \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100$$

L'**espérance d'activité** (respectivement d'emploi) d'une classe d'âge, évaluée pour l'année n ou le trimestre t, est la durée d'activité (respectivement d'emploi) qu'aurait une personne fictive si elle connaissait à chaque âge le taux d'activité (respectivement d'emploi) observé l'année n ou le trimestre t, pour chaque âge détaillé de la classe d'âge. Cet indicateur se calcule en pratique comme la somme non pondérée des taux d'activité (respectivement d'emploi) par âge détaillé de la classe d'âge étudiée. L'espérance d'activité n'est donc pas tributaire de la structure démographique de la classe d'âge considérée. C'est un indicateur utile pour commenter les évolutions d'une variable dès que les générations (nombre de personnes nées une année donnée) sont de tailles très différentes.

Le taux d'activité (respectivement d'emploi) « sous-jacent » d'une classe d'âge est la moyenne des taux d'activité (respectivement d'emploi) par âge détaillé. C'est le taux qu'aurait connu la classe d'âge si la taille de chaque génération qui la compose était identique. Il est égal à l'espérance divisée par l'étendue de la tranche d'âge.

FORMATION : UN ÉCART CROISSANT DE NIVEAU DE DIPLÔME AU FIL DES GÉNÉRATIONS AU BÉNÉFICE DES FEMMES, MAIS DES DOMAINES D'ÉTUDES QUI RESTENT TRÈS DIFFÉRENTS

Les jeunes filles qui terminent leurs études initiales à la fin des années 2000 sont beaucoup plus diplômées que les jeunes hommes. Elles sont nettement plus nombreuses à avoir comme plus haut niveau de diplôme un diplôme universitaire du supérieur long (licence et au-delà) ou un diplôme universitaire court paramédical ou social ; au total 48 % des jeunes filles qui ont terminé leurs études en 2007, 2008 ou 2009 possèdent un diplôme du supérieur, contre seulement 35 % des jeunes hommes (tableau A). Les fins d'études avec un baccalauréat sont en proportions équivalentes, mais c'est plus souvent un baccalauréat général ou technologique pour les filles. À l'opposé, la proportion de jeunes terminant leurs études avec le brevet des collèges ou aucun diplôme est près de 2 fois plus importante chez les garçons (23 % contre 12 % des filles).

Tableau A • **Diplôme le plus élevé des jeunes ayant terminé leurs études initiales en 2007, 2008 ou 2009 selon le sexe**

En %

	Filles	Garçons
Diplômés du supérieur long :	30	22
Dont : master, DEA DESS, doctorat	12	8
écoles niveau licence et au-delà	5	6
maîtrise, licence	13	8
Diplômés du supérieur court :	18	13
Dont : Deug	1	0
DUT, BTS	12	11
paramédical et social (niveau Bac+2)	5	1
Baccalauréat :	25	24
Dont : baccalauréat général	10	6
baccalauréat technologique	7	5
baccalauréat professionnel, brevet de technicien, brevet professionnel	8	13
CAP, BEP	14	18
Peu ou pas diplômés (brevet des collèges ou sans diplôme)	12	23
<i>Ensemble</i>	<i>100</i>	<i>100</i>

Concepts : plus haut diplôme l'année suivant la première interruption d'étude de plus d'un an, moyenne des enquêtes 2008-2010.

Lecture : en moyenne, 30 % des jeunes filles ayant terminé leurs études initiales en 2007, 2008 et 2009 sont diplômées du supérieur long.

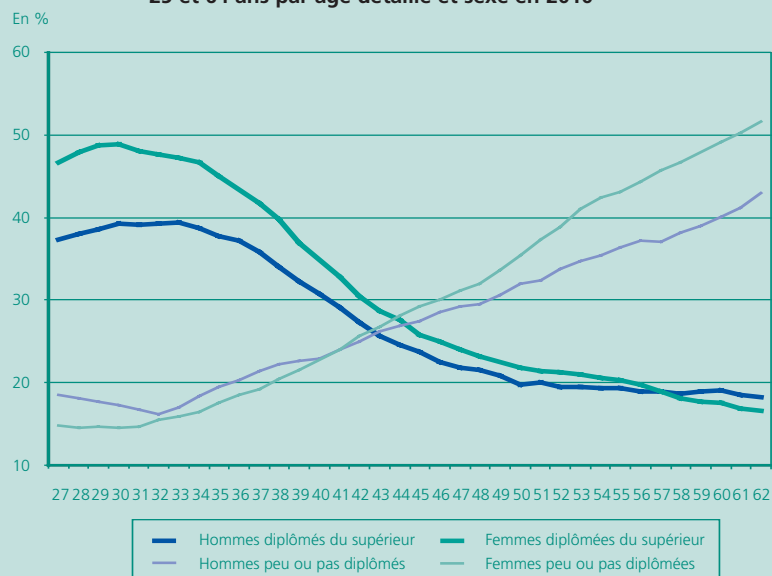
Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008-2010 ; calcul Dares.

Alors que pour les générations nées avant 1965, la proportion de personnes peu ou pas diplômées (brevet, certificat d'études ou sans diplôme) est sensiblement plus forte chez les femmes (+10 points environ pour les personnes nées en 1950), pour celles nées après 1970, la situation s'inverse, le différentiel s'accroissant nettement à partir des générations nées en 1980 (graphique A). La proportion de diplômés du supérieur chez les femmes dépasse celle des hommes dès la génération 1954, l'écart se creusant continûment au fil des générations suivantes : +2 points pour les personnes nées vers 1960, +4 points pour la génération 1970, +10 points pour la génération 1980.

À chaque niveau de diplôme, le poids des femmes dans les différentes spécialités de formation est très variable. En moyenne depuis 2003, parmi les diplômés depuis moins de 10 ans d'un CAP, BEP ou baccalauréat professionnel, on compte au plus 20 % de femmes dans les domaines de la production (sauf pour les CAP-BEP des spécialités textile-habillement-cuir qui compte près de 60 % de femmes). Dans les domaines des services, celles-ci sont au contraire très majoritaires, représentant 90% environ des diplômés en secrétariat-communication, coiffure-esthétique et pour les diplômés paramédical ou social de niveau CAP-BEP [8]. Le même type d'écart se constate pour les BTS, DUT et diplômes de niveau équivalent. Alors que moins de 20 % des diplômés d'une école d'ingénieurs sont des femmes, celles-ci représentent au moins 80 % des diplômés de niveau maîtrise, master, DEA ou DESS en sociologie-psychologie, français-littérature-philosophie, langues-linguistique (contre 30% en mathématiques-physique).

Graphique A • Part des diplômés du supérieur et des peu diplômés entre 25 et 64 ans par âge détaillé et sexe en 2010



Concepts : âge à la date de l'enquête, moyenne mobile d'ordre 5 sur l'âge.

Lecture : en 2010, 30,0 % des femmes âgées de 44 à 48 ans (point 46 ans) sont peu diplômées (sans diplômes ou titulaires d'un brevet des collèges ou d'un certificat d'études).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2010 ; calcul Dares.

Pour en savoir plus

- [1] Marchand O., Thélot C. (1997), « Le travail en France 1800-2000 », *Essais et recherches*, Nathan.
- [2] Minni C, Moschion J. (2010), « Activité féminine et composition familiale depuis 1975 », *Dares Analyses* n° 27, mai.
- [3] Minni C, Omalek L., Pommier P. (2009), « Emploi et chômage des 15-29 ans 2007 », *Premières Synthèses* n° 12.1, Dares, mars.
- [4] Minni C. (2011), « Emploi et chômage des 55-64 ans 2010 », *Dares Analyses* n° 075, septembre.
- [5] OCDE (2005), « Politiques, institutions et taux de fécondité : une analyse sur données de panel appliquée aux pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE*, n° 41.
- [6] Rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale, fiche éclairage « famille », 2011, septembre.
- [7] Bilan Formation-emploi, tableaux sur l'insertion des jeunes, Insee : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=form-emploi®_id=0#p2
- [8] Martinelli D., Prost C. (2010) : « Le domaine d'études est déterminant pour les débuts de carrière », *Insee première* n°1313, Insee, octobre.
- [9] Maingué A., Martinelli D. (2010), « Femmes et hommes en début de carrière : les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee Première* n° 1284, février.
- [10] Le Ru N. (2011), « L'évolution des métiers en France depuis vingt-cinq ans », *Dares Analyses* n° 066, septembre.
- [11] Meron M., Okba M., Viney X. (2006), « Les femmes et les métiers : vingt ans d'évolution contrastées », *Données Sociales*, Insee.
- [12] Chardon O. (2001), « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première* n° 796, juillet.
- [13] Meurs M., Ponthieux S. (2002), « L'écart de salaire entre les femmes et les hommes peut-il encore baisser ? », *Économie et statistique* n° 398-399.
- [14] Muller L. (2012), « Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes en 2009 : le salaire horaire des femmes est inférieur de 14 % à celui des hommes », *Dares Analyses* n° 016, Dares, mars.
- [15] Moschion J., Muller L. (2010), « Interruptions de carrière professionnelle et salaires des hommes et des femmes en 2006 », *Premières Synthèses* n° 011, Dares, février.
- [16] Lapinte A., Idmache S., Baradj E., Schreiber A., Batto V., Wolff L. (2011), « Les agents des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) dans l'enquête Emploi de l'Insee », *Documents et méthodes*, DGAFP.